



COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA SEULLES

Courseulles sur mer, le 13 septembre 2009

Amis Archers,

La Compagnie organise son concours annuel qui se déroulera les 17 et 18 octobre 2009 dans la salle de l'EDIT à COURSEULLES SUR MER (**Accès fléché**).

Les modalités de l'épreuve :

Distance : 2 x 18 m

Blasons : Blasons de 60 pour les Benjamins et Minimes tous arcs et arcs nus
Blasons de 40 pour les Vétérans et Supers Vétérans avec Arc Classique seulement
Trispots de 40 pour toutes les autres catégories et tous arcs

Les horaires :

	Samedi Après Midi	Samedi Soir	Dimanche Après Midi
Ouverture du Greffe	13 heures 30	19 heures	13 heures
Contrôle du Matériel	14 heures 15	19 heures 45	13 heures 45
Début des Tirs	14 heures 30	20 heures	14 heures

La tenue :

La tenue du club est exigée ou à défaut une tenue blanche. (Jean's couleur interdits)

Les tarifs :

Pour les Archers Adultes l'inscription sera de 7,00 €

Pour les Archers Jeunes l'inscription sera de 5,00 €

Les Chèques seront libellés à l'ordre des Archers de la Seulles

Renseignements et inscriptions :

Jean René RIED, 10 rue du Mont Notre Dame, 14530 LUC SUR MER

02 31 37 29 08 / jeanreneried@laposte.net

Rappel :

Présentation obligatoire de la licence et du certificat médical au greffe.

Mise à disposition de boissons, casse-croûte, gâteaux, etc. ...

Le Samedi Soir une Soupe à l'Oignon sera offerte. (après les tirs)

Dans la perspective de vous recevoir,
Salutations sportives,
Le Président,
Désiré LENOËL



COMPAGNIE DES ARCHERS DE LA SEULLES

Concours 2 x 18m des 17 et 18 octobre 2009 à Courseulles sur mer

Feuille d'inscription à retourner au plus tard le jeudi 15 octobre 2009,
à

**Jean René RIED, 10 rue du Mont Notre Dame,
14530 LUC SUR MER**

Club :
Responsable :
Téléphone :
E-mail :

Nbre	Nom	Prénom	Licence	Age	Niveau	Arc	Samedi AM	Samedi Soir	Dimanche AM
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									
13									
14									
15									
16									
17									
18									
19									
20									

Montant à régler :

Adultes x 7 € =..... €
Jeunes x 5 € =..... €
Totalinscrits =..... €

Chèque à libeller à l'ordre de "Les Archers de la Seulles"
Merci